



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 mars 2004

Création d'emplois saisonniers

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mars 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2004

DELIBERATION D20040093

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Camping municipal

Le camping municipal va ouvrir le 1^{er} avril 2004 jusqu'au 30 septembre 2004.

Comme chaque année, cette période nécessite la présence de personnel occasionnel afin d'assurer le bon fonctionnement de cet équipement (entretien du camping, accueil, gardiennage). Les deux agents titulaires devront donc être secondés par un personnel saisonnier.

C'est pourquoi il est proposé de créer, pour une période de 6 mois et sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3 de la Loi du 26 janvier 1984, un poste d'agent d'entretien.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2004.

Services Espaces Verts

Le personnel des Espaces Verts est amené comme chaque année à contribuer à la Foire Exposition.

Ce surcroît de travail, dans une période d'activités fortes pour ce service (tailles, plantations...), nécessite de renforcer les effectifs durant plusieurs mois.

C'est pourquoi il est proposé de créer, pour une période de 6 mois et sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3 de la Loi du 26 janvier 1984, 4 postes d'agent d'entretien.

Service Vie de la Cité

La manifestation "Les Jeudis de Niort" se déroulera de juillet à août 2004.

Afin d'en assurer la préparation et le bon déroulement, il est nécessaire de renforcer le service Vie de la Cité par un recrutement saisonnier.

Il aura pour missions :

- concevoir la programmation : travail d'investigation, recherche des groupes, cohérence des différents genres musicaux ;
- assurer la régie générale de la manifestation : prévision des moyens techniques (son, lumières...), dispositif de sécurité...

C'est pourquoi, il est proposé de créer, pour une période de 6 mois et sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 un emploi saisonnier d'agent administratif rémunéré sur la base du 1^{er} échelon du grade.

Les crédits correspondants sont inscrits au BP 2004.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les créations d'emplois saisonniers ci-dessus mentionnées.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Excusé : 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)